

ALSACE POMPES FUNÈBRES
Prestations funéraires

Parc des Collines
22, rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 32 76 15
Fax 03 89 60 09 75

Mail : contact@alsacepompesfunebres.com



MAIRIE DE COLMAR
1, place de la Mairie
68000 COLMAR

Mulhouse, le 14 décembre 2015

Madame, Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli nos devis types. En effet, nous faisons suite aux dispositions de la loi n°2015-177 du 16/02/2015 (art.15) qui prévoit que chaque opérateur funéraire dépose ses devis-types dans toutes les mairies de plus de 5000 habitants de son département.

Nos devis-types sont établis pour 4 situations différentes pour des prestations effectuées sur le secteur de Mulhouse et Mulhouse couronne (dans un rayon de 20 km), à savoir :

- *Organisation des obsèques avec crémation sans cérémonie*
- *Organisation des obsèques avec crémation et cérémonie*
- *Organisation des obsèques avec inhumation sans cérémonie*
- *Organisation des obsèques avec inhumation et cérémonie*

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prie de recevoir nos cordiales salutations.

Marcos MIRANDA

ALSACE POMPES FUNÈBRES
 Prestations funéraires

Parc des Collines
 22, rue Jean Monnet
 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 32 76 15
 Fax 03 89 60 09 75

Mail : contact@alsacepompesfunebres.com

DEVIS N° 002201 (Document émis en Euro) Code client : ALSACEPF Date : 27/05/2014

ACTIVITES - Les prestations, fournitures et mentions obligatoires figurent en caractères gras précédées d'un astérisque (pour le signe #, voir note)	Frais avancés pour la famille	Fournitures et prestations	Total par activités	TVA
10 - Cercueil et accessoires			451.00	2
* CERCUEIL MULHOUSE PIN TEINTE 4 POIGNEES BURGONDE DECORATIVES TPTON PLASTIQUE DORE 1 BAS D'ETANCHEITE BIODEGRADABLE CAPITON NON TISSE BICOLORE BLANC CHAMPAGNE 4 CACHES VIS		451.00		
30 - Prestations			1 640.00	
* MISE EN BIÈRE FRAIS DE DOSSIER/ ORGANISATION CREUSEMENT APF CONVOI POUR CEREMONIE EGLISE # 1 MAITRE DE CEREMONIE 2 PORTEURS 1 CHAUFFEUR 1 CORBILLARD		65.00 300.00 550.00 725.00		2 2 2 1
Totaux toutes taxes comprises	0.00	2 091.00	2 091.00	

Note : Le signe # indique que le caractère obligatoire de la prestation ou de la fourniture dépend de la situation, il est spécifié par la réglementation.

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	1 138.33	227.67	1 366.00
10.00	659.09	65.91	725.00
Total	1 797.42	293.58	2 091.00

Soit en francs 13 716.06

Validité du devis :

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par MIRANDA Marcos

CONDITIONS DE VENTE :

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,5 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

ALSACE POMPES FUNÈBRES
Prestations funéraires

Parc des Collines
22, rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 32 76 15
Fax 03 89 60 09 75

Mail : contact@alsacepompesfunebres.com

DEVIS N° 002201 (Document émis en Euro) Code client : ALSACEPF Date : 27/05/2014

ACTIVITES - Les prestations, fournitures et mentions obligatoires figurent en caractères gras précédées d'un astérisque (pour le signe #, voir note)	Frais avancés pour la famille	Fournitures et prestations	Total par activités	TVA
10 - Cercueil et accessoires * CERCUEIL MULHOUSE PIN TEINTE 4 POIGNEES BURGONDE DECORATIVES TPTON PLASTIQUE DORE 1 BAS D'ETANCHEITE BIODEGRADABLE CAPITON NON TISSE BICOLORE BLANC CHAMPAGNE 4 CACHES VIS		451.00	451.00	2
30 - Prestations * MISE EN BIERE FRAIS DE DOSSIER/ ORGANISATION CREUSEMENT APF		65.00 300.00 550.00	915.00	2 2 2
50 - Transports apres mise en bière VEHICULE APRES MISE EN BIERE # CHAUFFEUR POUR TRANSPORT APMAB PORTEUR AUTRE MISSIONS -1H #		95.00 95.00 105.00	295.00	1 1 2
Totaux toutes taxes comprises	0.00	1 661.00	1 661.00	

Note : Le signe # indique que le caractère obligatoire de la prestation ou de la fourniture dépend de la situation, il est spécifié par la réglementation.

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
2 20.00	1 225.83	245.17	1 471.00
1 10.00	172.73	17.27	190.00
Total	1 398.56	262.44	1 661.00

Soit en francs 10 895.45

Validité du devis :

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par MIRANDA Marcos

CONDITIONS DE VENTE :

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,5 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.



ALSACE POMPES FUNÈBRES
 Prestations funéraires

Parc des Collines
 22, rue Jean Monnet
 68200 MULHOUSE

DEVIS N° 002201 (Document émis en Euro) Code client : ALSACEPF Date : 27/05/2014

ACTIVITES - Les prestations, fournitures et mentions obligatoires figurent en caractères gras précédées d'un astérisque (pour le signe #, voir note)	Frais avancés pour la famille	Fournitures et prestations	Total par activités	TVA
10 - Cercueil et accessoires * CERCUEIL MULHOUSE PIN TEINTE 4 POIGNEES BURGONDE DECORATIVES TPTON PLASTIQUE DORE 1 BAS D'ETANCHEITE BIODEGRADABLE CAPITON NON TISSE BICOLORE BLANC CHAMPAGNE 4 CACHES VIS		451.00	451.00	2
30 - Prestations * MISE EN BIÈRE FRAIS DE DOSSIER/ ORGANISATION		65.00 300.00	365.00	2 2
50 - Transports après mise en bière VEHICULE APRES MISE EN BIÈRE # CHAUFFEUR POUR TRANSPORT APMAB		95.00 95.00	190.00	1 1
70 - Magasins URNE METAL		35.00	35.00	2
90 - Débours CREMATORIUM MULHOUSE VACATION POLICE	543.00 20.00		563.00	0 0
Totaux toutes taxes comprises	563.00	1 041.00	1 604.00	

Note : Le signe # indique que le caractère obligatoire de la prestation ou de la fourniture dépend de la situation, il est spécifié par la réglementation

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
2 20.00	709.17	141.83	851.00
0 0.00	563.00	0.00	563.00
1 10.00	172.73	17.27	190.00
Total	1 444.90	159.10	1 604.00

Soit en francs 10 521.55

Validité du devis :

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par MIRANDA Marcos

CONDITIONS DE VENTE :

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,5 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

Tél. 03 89 32 76 15
 Fax 03 89 60 09 75

Mail : contact@alsacepompesfunebres.com

ALSACE POMPES FUNÈBRES
Prestations funéraires

Parc des Collines
22, rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 32 76 15
Fax 03 89 60 09 75

Mail : contact@alsacepompesfunebres.com

DEVIS N° 002201 (Document émis en Euro) Code client : ALSACEPF Date : 27/05/2014

ACTIVITES - Les prestations, fournitures et mentions obligatoires figurent en caractères gras précédées d'un astérisque (pour le signe #, voir note)	Frais avancés pour la famille	Fournitures et prestations	Total par activités	TVA
10 - Cercueil et accessoires * CERCUEIL MULHOUSE PIN TEINTE 4 POIGNEES BURGONDE DECORATIVES TPTON PLASTIQUE DORE 1 BAS D'ETANCHEITE BIODEGRADABLE CAPITON NON TISSE BICOLORE BLANC CHAMPAGNE 4 CACHES VIS		451.00	451.00	2
30 - Prestations * MISE EN BIÈRE FRAIS DE DOSSIER/ ORGANISATION CONVOI POUR CEREMONIE EGLISE # 1 MAITRE DE CEREMONIE 2 PORTEURS 1 CHAUFFEUR 1 CORBILLARD		65.00 300.00 725.00	1 090.00	2 2 1
70 - Magasins URNE METAL		35.00	35.00	2
90 - Débours CREMATORIUM MULHOUSE VACATION POLICE	543.00 20.00		563.00	0 0
Totaux toutes taxes comprises	563.00	1 576.00	2 139.00	

Note : Le signe # indique que le caractère obligatoire de la prestation ou de la fourniture dépend de la situation, il est spécifié par la réglementation.

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
2 20.00	709.17	141.83	851.00
0 0.00	563.00	0.00	563.00
1 10.00	659.09	65.91	725.00
Total	1 931.26	207.74	2 139.00

Soit en francs 14 030.92

Validité du devis :

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par MIRANDA Marcos

CONDITIONS DE VENTE :

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,5 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.